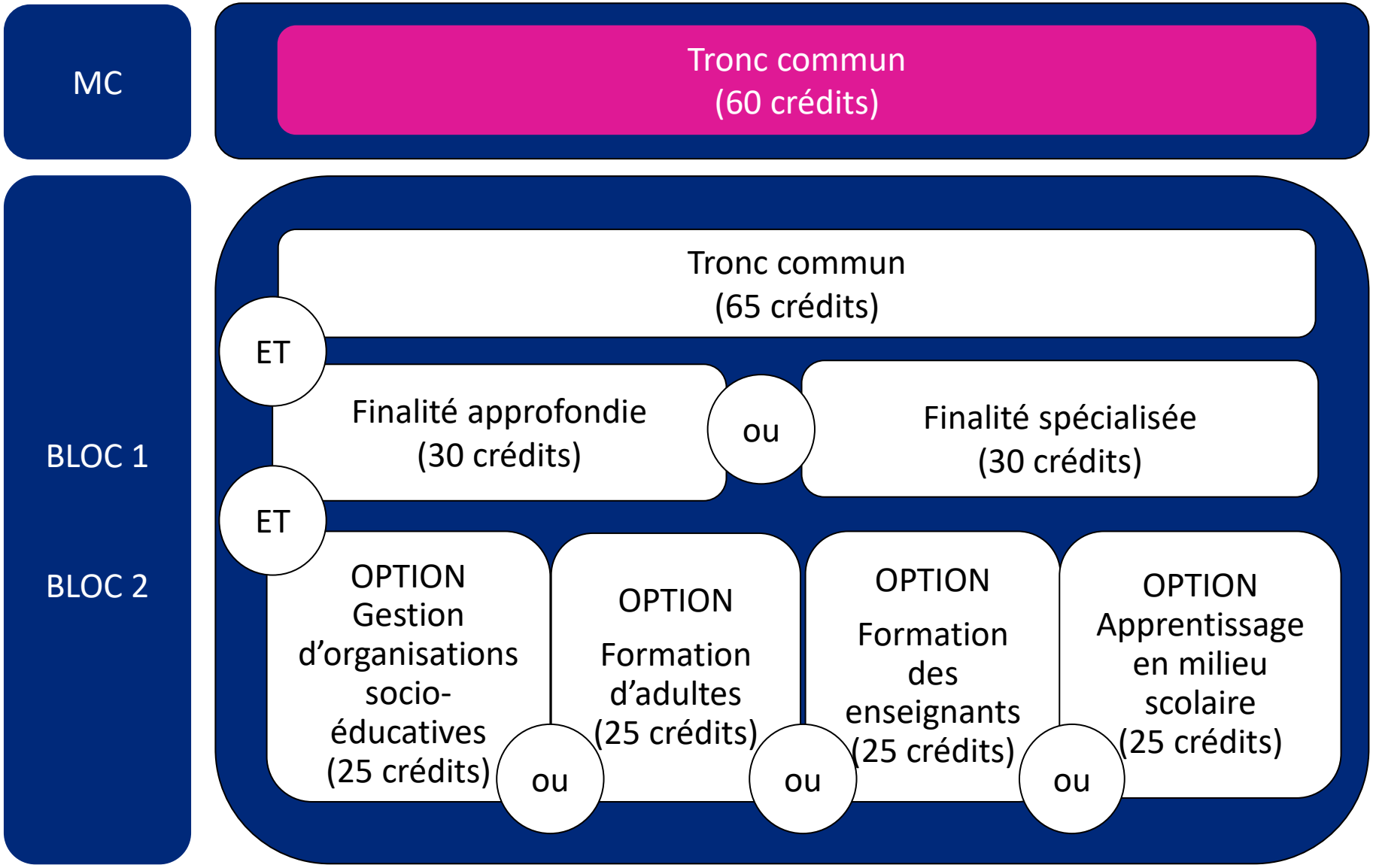
Informations administratives

Le programme FOPA

La structure du programme



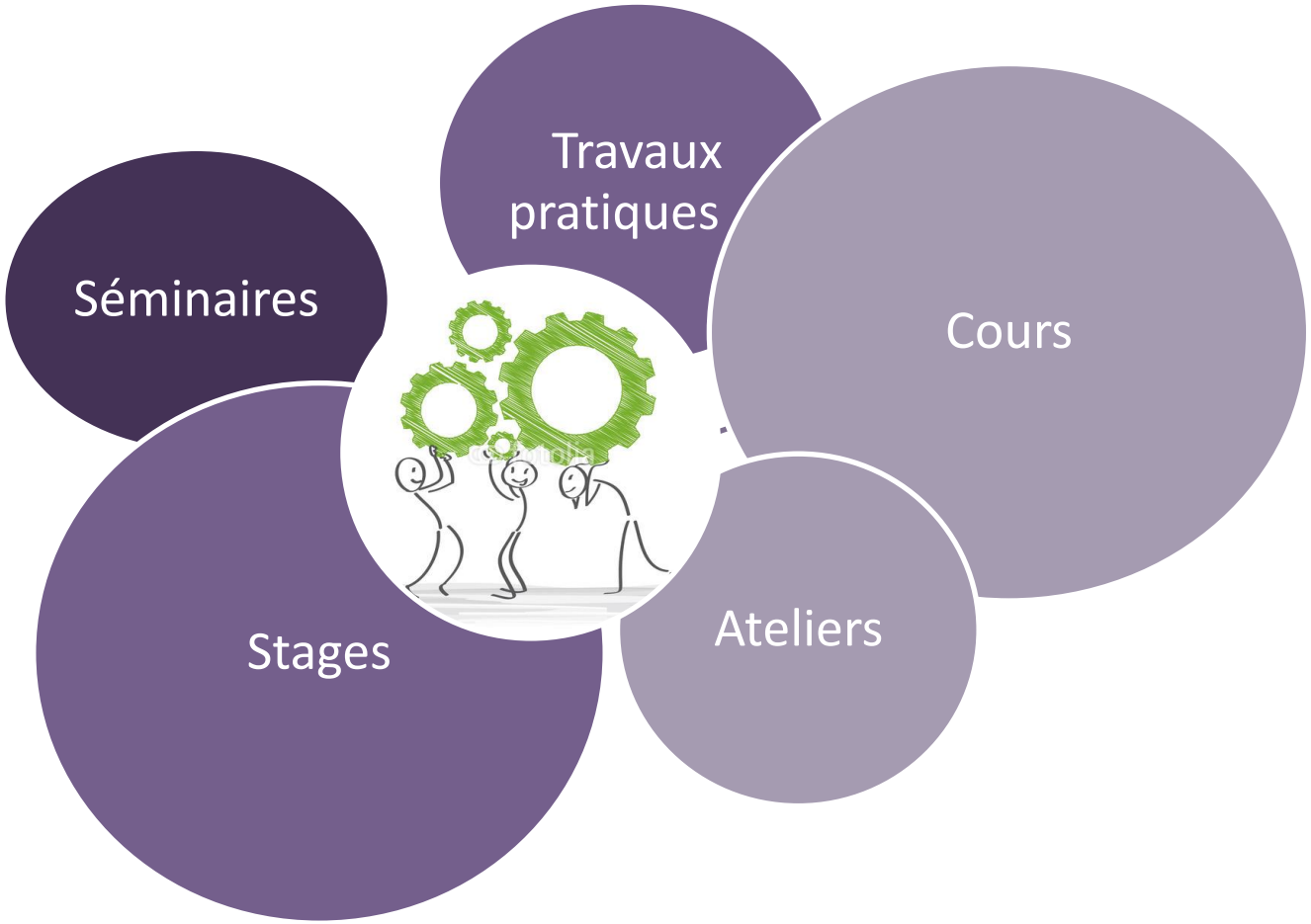
Les horaires de cours

- Module complémentaire
 - Mardi (13h45 - 22h) + Samedi (9h - 17h30)
 - Jeudi (13h45 - 22h) + Samedi (9h - 17h30)
- Blocs annuels 1 et 2
 - Option FA/GE:
 Mardi (13h45 - 22h) + Samedi (9h - 17h30)
 - Option AMS/FE:
 Jeudi (13h45 - 22h) + Samedi (9h - 17h30)

Choisissez votre jour de cours



https://forms.cloud.microsoft/e/WHY0KCKpfR


Travaux pratiques
Séminaires
Cours
Stages
Ateliers

/fr/facultes/educ/fopa2m

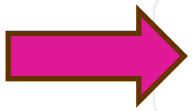
Formations Recherche International Vie des campus Université

Le master ouvre également l'accès au Master en enseignement Section 5 en sciences psychologiques et de l'éducation ainsi qu'au doctorat en sciences de l'éducation.

Organisation et horaires

Les cours sont organisés en horaire aménagé :

- Mardi 13h45 - 22h ou jeudi 13h45 - 22h
- + Samedi 9h - 17h30



Consulter le programme détaillé du Master en sciences de l'éducation

uclouvain.be/prog-2026-fopa2m

UCLouvain

> LES ÉTUDES > LA RECHERCHE > L'UNIVERSITÉ My UCL FR

Catalogue des formations 2026-2027

Master [120] en sciences de l'éducation (horaire décalé)

FOPA2M - Louvain-la-Neuve

> Étudier et vivre > Catalogues des formations > Catalogue des formations 2026-2027 > Par faculté > Faculté des sciences de l'éducation (EDUC)

Profil enseignement Programme Conditions d'accès Atouts et organisation Brochures En prat

Conditions d'accès

Module complémentaire



https://uclouvain.be/prog-2026-fopa2m-module_complementaire

uclouvain.be/prog-2026-fopa2m

CLouvain

> LES ÉTUDES > LA RECHERCHE > L'UNIVERSITÉ My UCL FR

Catalogue des formations 2026-2027

Master [120] en sciences de l'éducation (horaire décalé)

FOPA2M - Louvain-la-Neuve

e > Catalogues des formations > Catalogue des formations 2026-2027 > Par faculté > Faculté des sciences de l'éducation (EDUC)

Profil enseignement Programme Conditions d'accès Atouts et organisation Brochures En prat



https://uclouvain.be/prog-2026-fopa2m-programme

Unités d'apprentissage du module complémentaire

LFOPA2000	Stage de développement de pratiques professionnelles I	300h	8
LFOPA2001	Philosophie de l'éducation et de la formation	30h+15h	6
LFOPA2002	Sociologie de l'éducation et de la formation	45h	6
LFOPA2003	Economie de l'éducation et de la formation	45h	6
LFOPA2005	Approche historique de l'éducation et de la formation	30h	4
LFOPA2010	Psychologie sociale de l'éducation et de la formation	22.5h	3
LFOPA2011	Psychologie du développement et éducation	22.5h	3
LFOPA2006	Méthodologie de la recherche en sciences humaines	22.5h	4
LFOPA2007	Traitement de données quantitatives	30h+15h	6
LFOPA2008	Séminaire d'accompagnement des pratiques professionnelles (y compris stage)	45h	6
LFOPA2009	Ateliers d'intégration, de gestion et de formation	0h+60h	4
LANGL2140	Cours d'anglais en ligne pour les sciences de l'éducation	120h	4
TOTAL		802,5h	60

Stages

Deux types de stage:

- Le stage d'approfondissement professionnel (« Stage d'option »)
- Le stage de développement des pratiques professionnelles

➢ Le stage d'approfondissement professionnel (« Stage d'option »)

- 75h en bloc annuel 1 (3ects), pour toutes les options

Objectif: Implication dans un milieu professionnel en lien avec l'option choisie (formation d'adultes, gestion, formation des enseignants et apprentissages en milieu scolaire) et développement de compétences professionnelles en articulation avec les acquis théoriques acquis en cours d'année.

Expertise à acquérir en dehors du lieu d'insertion professionnelle (= « Profil pour la sortie »)

Pas de possibilité de dispense

➢ Le stage de développement des pratiques professionnelles :

- 300h en module complémentaire (8 ects)
- 250h en bloc annuel 1 (6 ects)

Objectif: Développer, dans une structure d'enseignement/éducation/formation, un projet en lien avec sa formation initiale et son activité professionnelle, permettant de découvrir d'autres aspects de celle-ci.

Possibilité de dispense:

- Si 3 ans accomplis d'expérience professionnelle en éducation, à temps plein, au 30 septembre 2026:
 - Dispense du stage de 300h en module complémentaire
 - Dispense du stage de 250h en bloc annuel 1

- Si moins de 3 ans accomplis d'expérience professionnelle en éducation, et/ou à moins d'un temps plein, et/ou avant le 30 septembre 2026 :
 - Stage de 300h en module complémentaire
 - Stage de 250h en bloc annuel 1

Décision du jury de validation des programmes : mi-octobre 2026

- Deux dynamiques d'entrée en formation;

- Accumuler 3 ans d'expérience professionnelle avant d'entamer la FOPA (se forger une expérience, se stabiliser professionnellement, laisser émerger des questionnements, etc.) et poursuivre cette activité en parallèle de la FOPA;
- Commencer la FOPA avant d'avoir 3 ans d'expérience (par exemple directement après la formation initiale) et utiliser le stage de DPP comme espace de développement professionnel (élaborer un projet, découvrir d'autres aspects du métier, s'essayer à de nouvelles tâches, etc.).

Point d'attention: Il est très difficile de travailler en parallèle du stage de DPP.

Ects et temps de travail étudiants

- Module Complémentaire/Bloc 1/Bloc 2 = 3 x 60 crédits

(**52 crédits** si dispense du stage en MC)

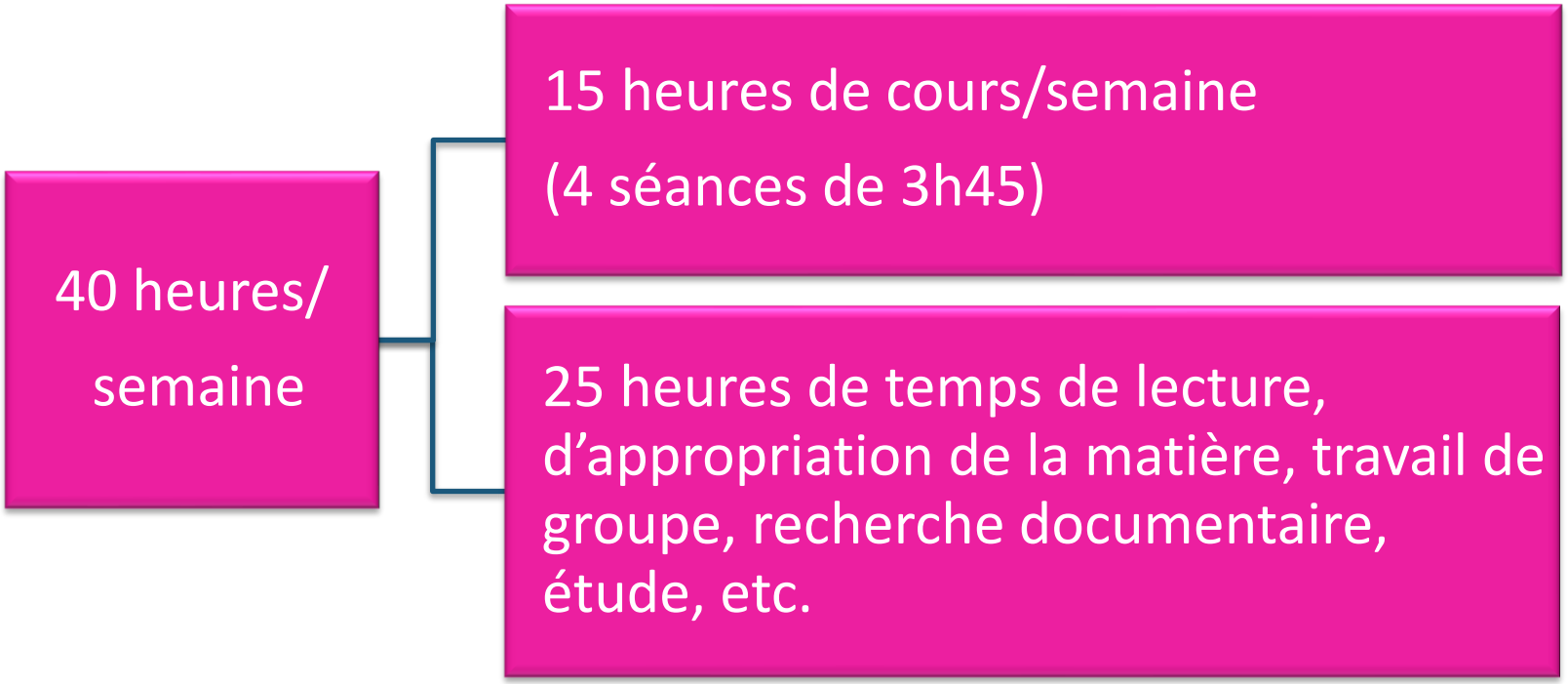
- 1 crédit = **30 heures de travail étudiant**, càd de temps nécessaire à accomplir toutes les activités liées au programme (assister aux 15h de cours par semaine, réaliser des travaux de groupe, revoir ses cours, se préparer et participer aux examens, etc.)

- 52 crédits x 30 heures = **1560 heures de travail étudiant hors stage**

- **39 semaines** sur l'année académique jusque fin juin

(dont 2 x 13 semaines de cours = 26 semaines de cours)

- 1560 heures / 39 semaines = **40h/semaine**


40 heures/ semaine
15 heures de cours/semaine
(4 séances de 3h45)
25 heures de temps de lecture, d'appropriation de la matière, travail de groupe, recherche documentaire, étude, etc.

Réfléchir à la manière d'intégrer: les courses/repas/ménage, les trajets, le temps pour/avec les enfants, temps avec les proches (couple, famille, amis), les temps de pause, les autres activités (hobby, sport, etc.), etc.

--> Quelle planification du travail Fopa? Quelles priorités? Quels aménagements?

A réfléchir en amont pour se préparer et pouvoir profiter sereinement du programme de formation...

Démarches administratives étudiantes

Le vade-mecum administratif de l'étudiant FOPA

- Inscription à l'Université, aux cours, à Moodle
- Programme de cours – finalités – options
- Composition et validation du PAE – demande dispense stage et/ou cours
- Equipe enseignante, conseillers, administrative
- Centre de documentation – SerDEF
- Horaires de cours
- Congé éducation / congé formation

6 étapes indispensables

1. **S'inscrire à l'Université**
2. Activer votre bureau virtuel
3. **S'inscrire aux cours (PAE)** (+ demandes dispenses)
4. S'inscrire aux examens

5. S'inscrire sur Moodle et Teams (après-midi)
6. Consulter les horaires (après-midi)

→Voir la page « Premiers pas »
https://uclouvain.be/fr/etudier/les-demarches-apres-l-inscription.html

1. L'inscription à l'Université

- Exclusivement en ligne, via le portail UCLouvain, avant le 30 septembre https://uclouvain.be/inscription

- Intitulé exact de notre programme:

 Master en sciences de l'éducation à finalité spécialisée

FOPA 2ms/g, 120 crédits.

Minerval

Introduction d'un minerval progressif

- **Montant du minerval**

Inscriptions régulières à un programme de 1er cycle (bachelier), de 2e cycle (master, master de spécialisation) ou doctorat

 - Droits d'inscription 1194,00 €
 - Droits d'inscription-condition intermédiaire 835,00 €
 - Droits intermédiaires-condition modeste 374,00 €
 - Droits boursiers 0,00 €

- **Calendrier**

50 euros pour le 31/10/2026, et le solde pour le 01/02/2027

https://uclouvain.be/fr/inscriptions/montant-droits-inscription

Informations générales
https://allocations-etudes.cfwb.be/
https://uclouvain.be/fr/reforme-du-minerval-progressif

Estimer son minerval
https://allocations-etudes.cfwb.be/conditions-et-montant/enseignement-superieur/minerval

Faire une demande de bourse ou de réduction de minerval
https://allocations-etudes.cfwb.be/introduire-ma-demande.
(préférablement en ligne, le plus tôt possible et avant le 31/10)

uclouvain.be/fr/inscriptions?pk_vid=7e4bdbdda908f9751789128774dc55d5

Nouvelle version de Chrome disponible

Tous les favoris

Je suis

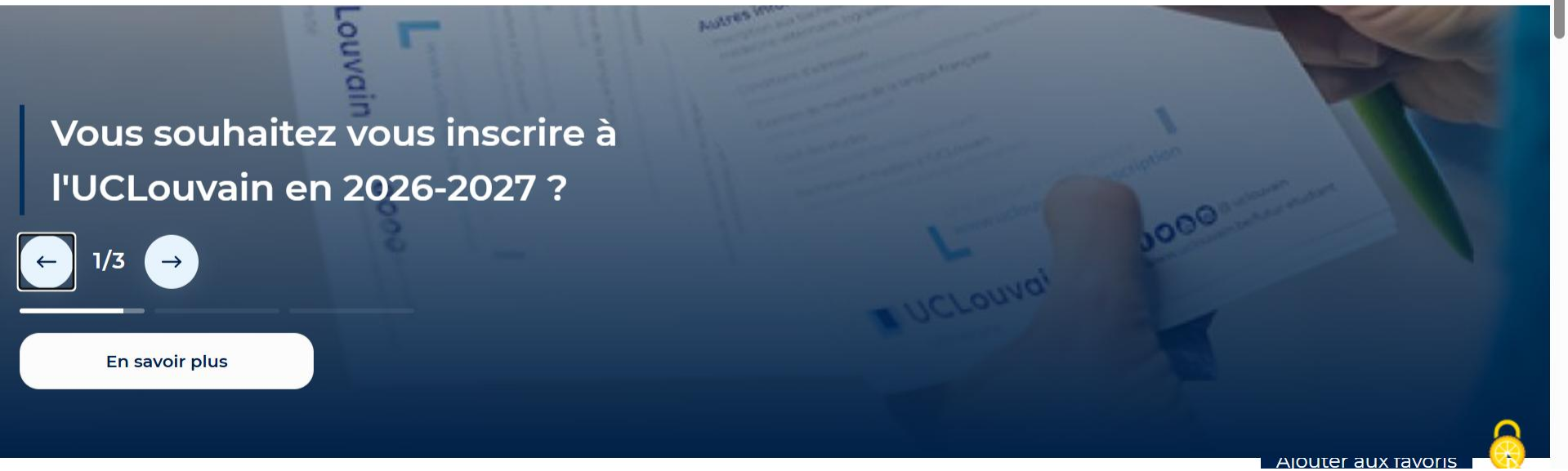
devosc@uclouvain.be

FR

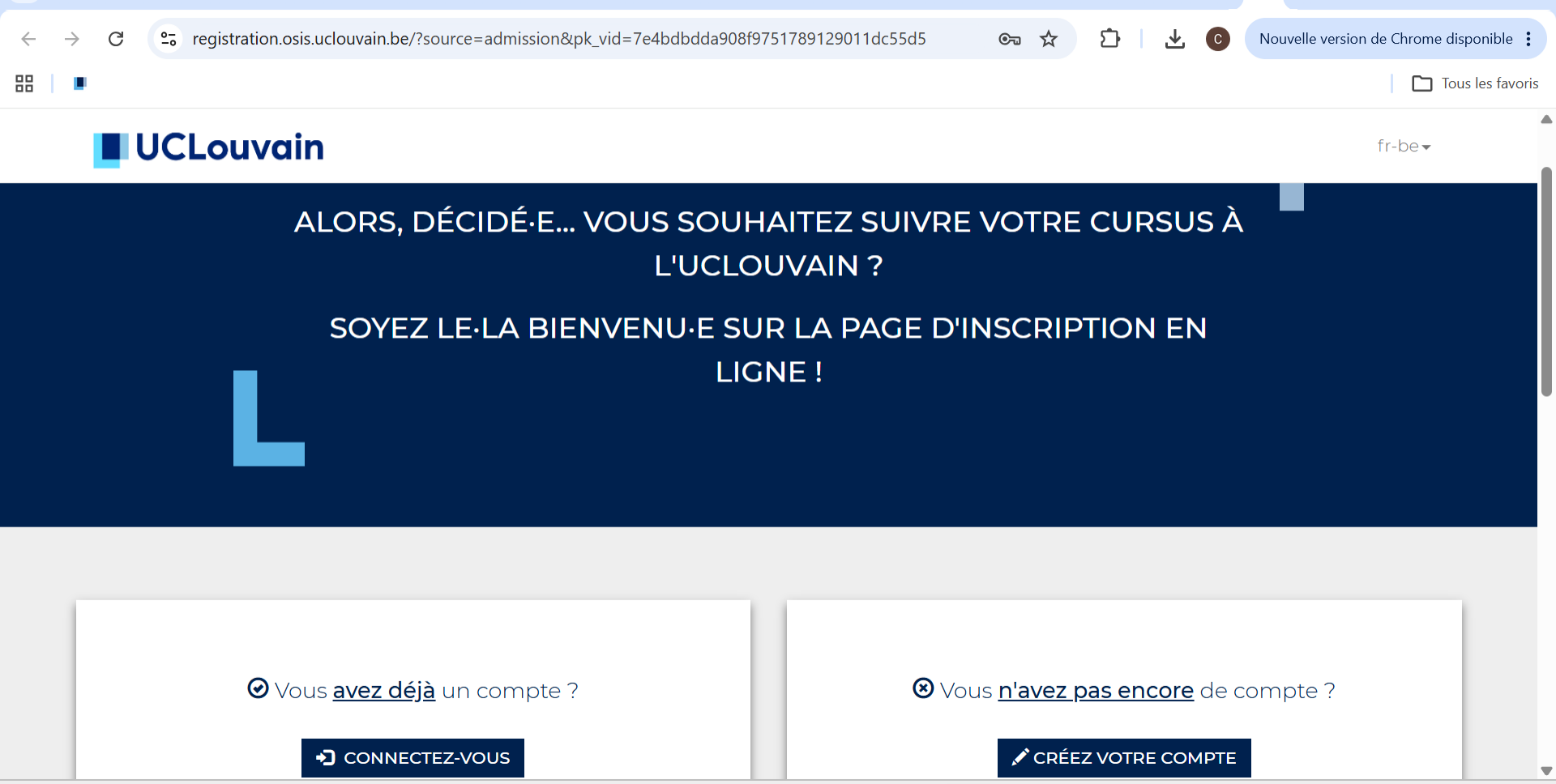
UCLouvain

Formations Recherche International Vie des campus Université

Rechercher



Ajouter aux favoris


registration.osis.uclouvain.be/?source=admission&pk_vid=7e4bdbdda908f9751789129011dc55d5
Nouvelle version de Chrome disponible
Tous les favoris
UCLouvain
fr-be
ALORS, DÉCIDÉ·E... VOUS SOUHAITEZ SUIVRE VOTRE CURSUS À L'UCLOUVAIN ?
SOYEZ LE·LA BIENVENU·E SUR LA PAGE D'INSCRIPTION EN LIGNE !
Vous avez déjà un compte ?
CONNECTEZ-VOUS
Vous n'avez pas encore de compte ?
CRÉEZ VOTRE COMPTE

L’identifiant global UCL (ou « identifiant » de son petit nom) et son mot de passe (celui que vous avez choisi).

Cet identifiant vous permettra d’accéder à tous les services en ligne de l’UCLouvain.

NEW

Ta carte d'étudiant·e

devient 100% digitale

dans ton app UCLouvain



Que faire ...

Si tu n'as pas de smartphone ?
Tu peux imprimer ton attestation d'inscription pour faire office de carte d'étudiant·e (dispo sur MyUCLouvain).





En examens ?
Si le contrôle d'identité a lieu après le commencement de l'épreuve, présente ta carte d'identité, ton attestation ou ta carte d'accès car ton smartphone est interdit pendant l'épreuve (et connais ton NOMA par coeur) !

C’est quoi la diff

entre carte d’étudiant·e et carte d’accès ?

La carte d'étudiant·e :

- prouve que tu es inscrit·e cette année académique
- est utile pour bénéficier du tarif étudiant au Resto U, au musée, au théâtre ...
- change tous les ans
- est 100% digitale depuis cette rentrée, dispo dans l’app UCLouvain



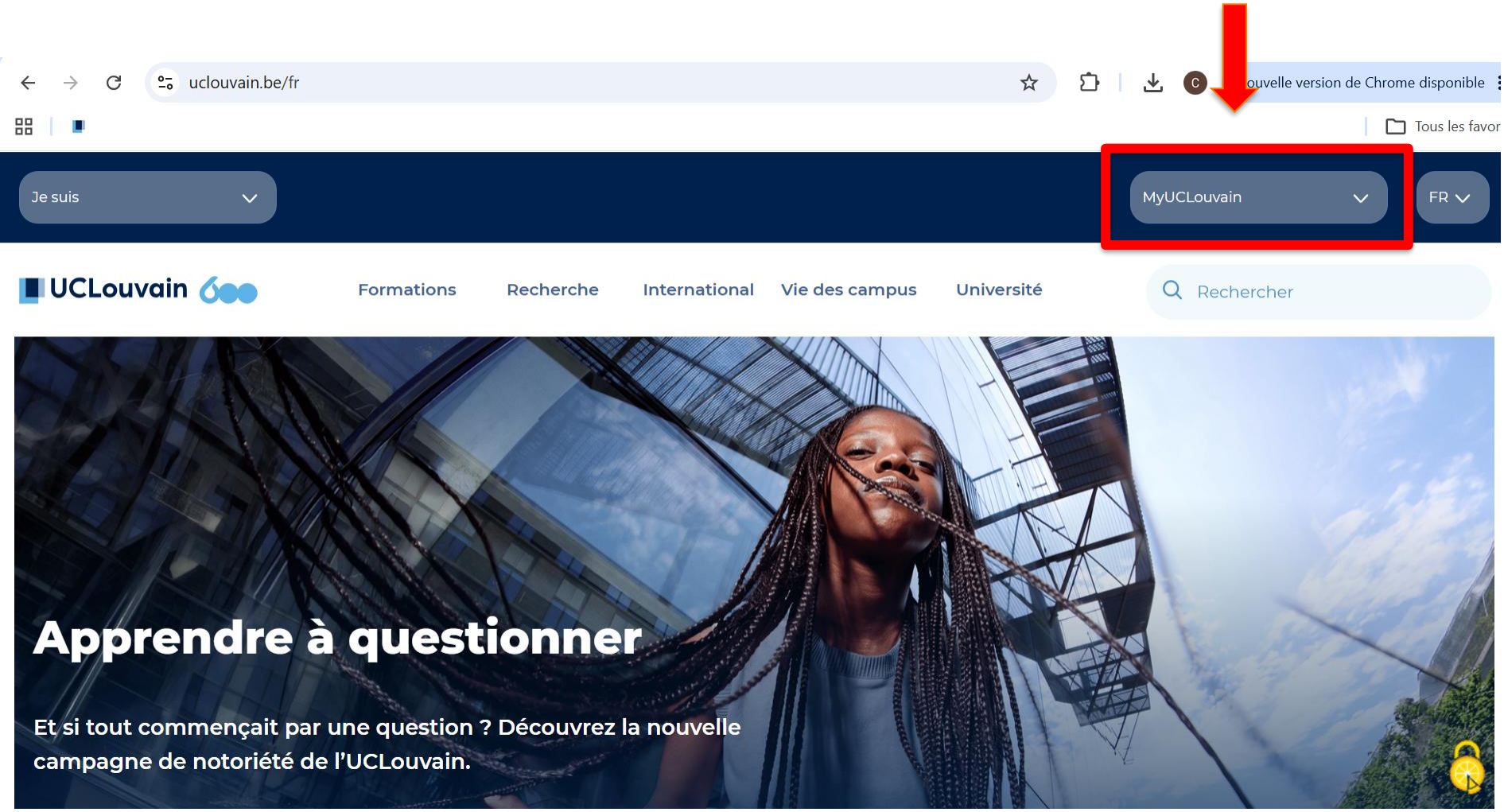
La carte d'accès :

- est une carte physique à scanner pour avoir accès à des lieux (biblis, salles info, abris vélos, parkings sur abonnement)
- est valable le temps de ton cursus
- t'est envoyée lors de ta 1ère inscription à l’UCLouvain



2. Activer son bureau virtuel (My UCLouvain)

https://intranet.uclouvain.be/fr




UCL - Shibboleth Identity Provider
UCL - Shi
UCLouvain
Connexion à INTRANET
UCLouvain
Identifiant
Mot de passe
Désactiver le Single Sign-On pour cette session
Connexion
› Activer son compte utilisateur
› Mot de passe oublié ?
› Besoin d'aide ?
Université catholique de Louvain / SGSI

Votre **Bureau Virtuel** permet de :

- Accéder à sa boite mail (prenom.nom@student.uclouvain.be)
- S'inscrire aux cours et examens
- Prendre connaissance des horaires
- Prendre connaissance de vos résultats
- Accéder à la plateforme Moodle
- Accéder à la plateforme Teams
- Suivre l'actualité de l'UCLouvain, EDUC, FOPA

3. S’inscrire aux cours

Composition de votre « **Programme annuel de l’étudiant** » (**PAE**)

Lignes directrices:
- Une année doit comporter +/- 60 crédits
- Sauf dispense stage ou cours
- Attention à votre finançabilité

Module complémentaire – groupe mardi/samedi

Code cours	Intitulé	Nb crédits	Quadri
LFOPA2000A	Stage de développement de pratiques professionnelles I - 300 heures	8	1 + 2
LFOPA2001	Philosophie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2002A	Sociologie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2003	Economie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2005A	Approche historique de l'éducation et de la formation	4	1
LFOPA2006A	Méthodologie de la recherche en sciences humaines	4	1
LFOPA2007A	Traitement de données quantitatives	6	1
LFOPA2008A	Séminaire d'accompagnement des pratiques professionnelles (y compris stage)	6	1 + 2
LFOPA2009A	Ateliers d'intégration, de gestion et de formation	4	1 + 2
LFOPA2010A	Psychologie sociale de l'éducation et de la formation	3	1
LFOPA2011A	Psychologie du développement et éducation	3	1
LANGL 2140	Cours d'anglais en ligne pour les sciences de l'éducation	4	1 + 2

Module complémentaire – groupe jeudi/samedi

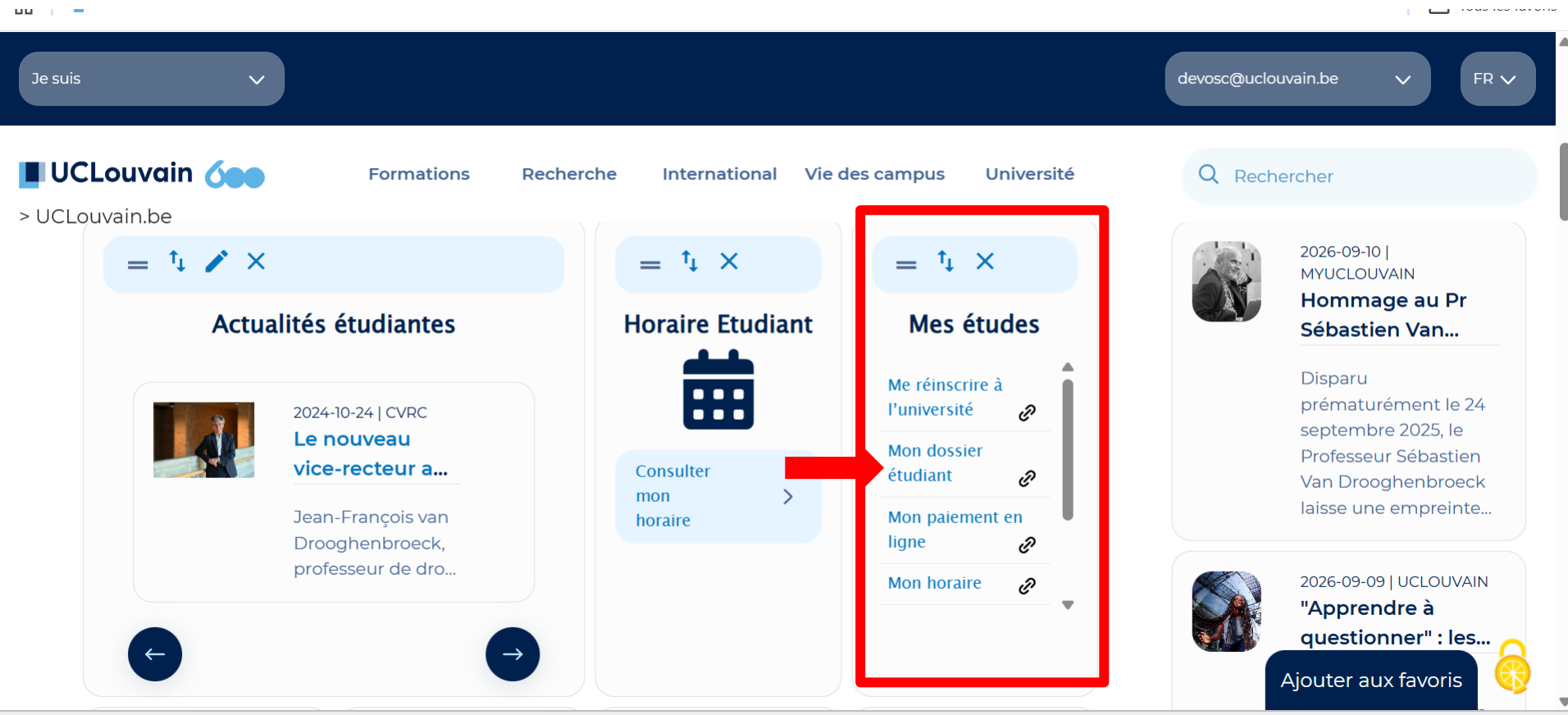
Code cours	Intitulé	Nb crédits	Quadri
LFOPA2000B	Stage de développement de pratiques professionnelles I - 300 heures	8	1 + 2
LFOPA2001	Philosophie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2002B	Sociologie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2003	Economie de l'éducation et de la formation	6	2
LFOPA2005B	Approche historique de l'éducation et de la formation	4	1
LFOPA2006B	Méthodologie de la recherche en sciences humaines	4	1
LFOPA2007B	Traitement de données quantitatives	6	1
LFOPA2008B	Séminaire d'accompagnement des pratiques professionnelles (y compris stage)	6	1 + 2
LFOPA2009B	Ateliers d'intégration, de gestion et de formation	4	1 + 2
LFOPA2010B	Psychologie sociale de l'éducation et de la formation	3	1
LFOPA2011B	Psychologie du développement et éducation	3	1
LANGL 2140	Cours d'anglais en ligne pour les sciences de l'éducation	4	1 + 2

La composition de mon PAE

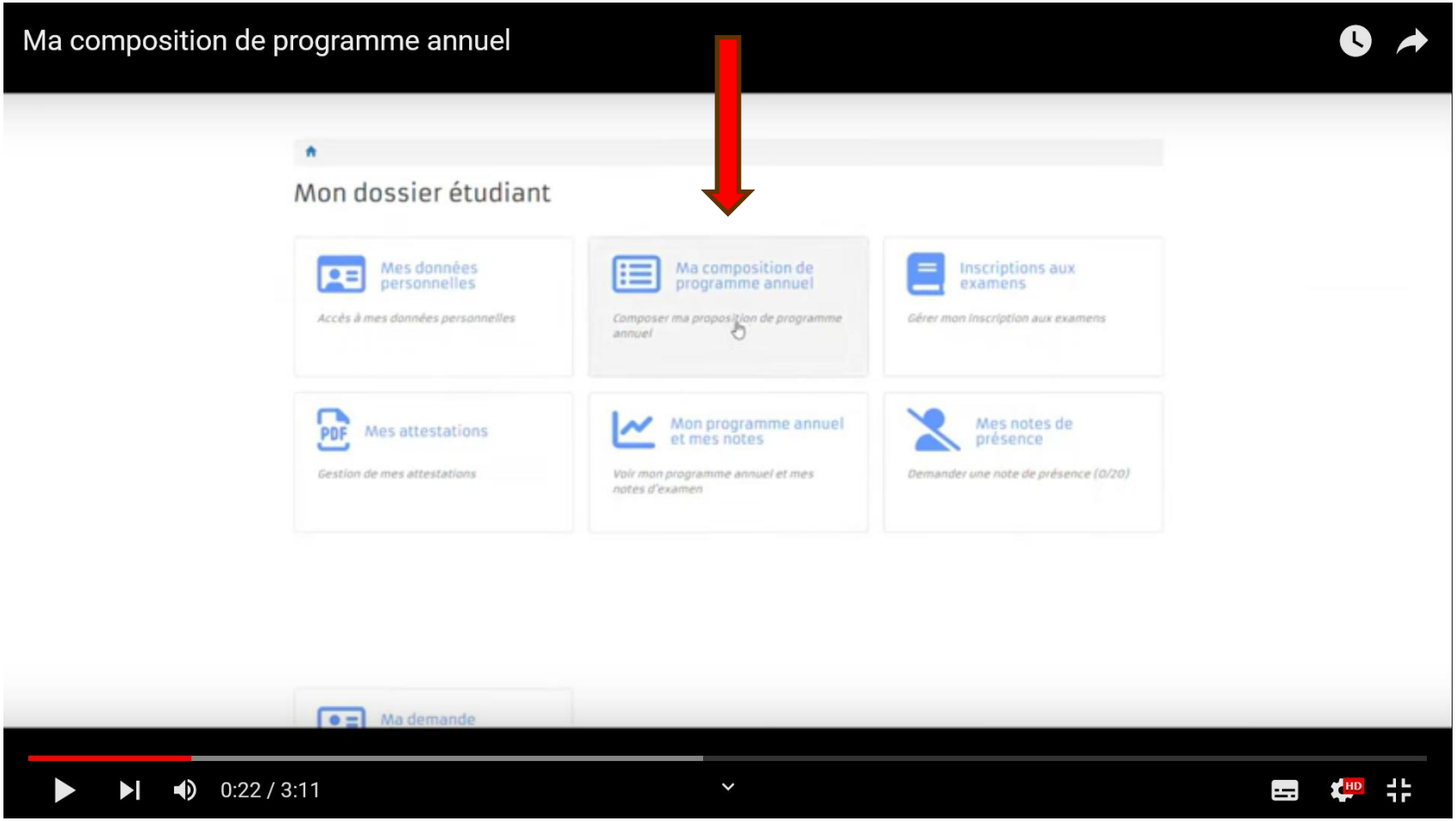
https://youtu.be/ZzbYeBGh4nY

Se connecter à son bureau virtuel

Dans le widget (onglet) "Mes études", électionner "Mon dossier étudiant"



Choisir « Ma composition de programme annuel »



Ma composition de programme annuel

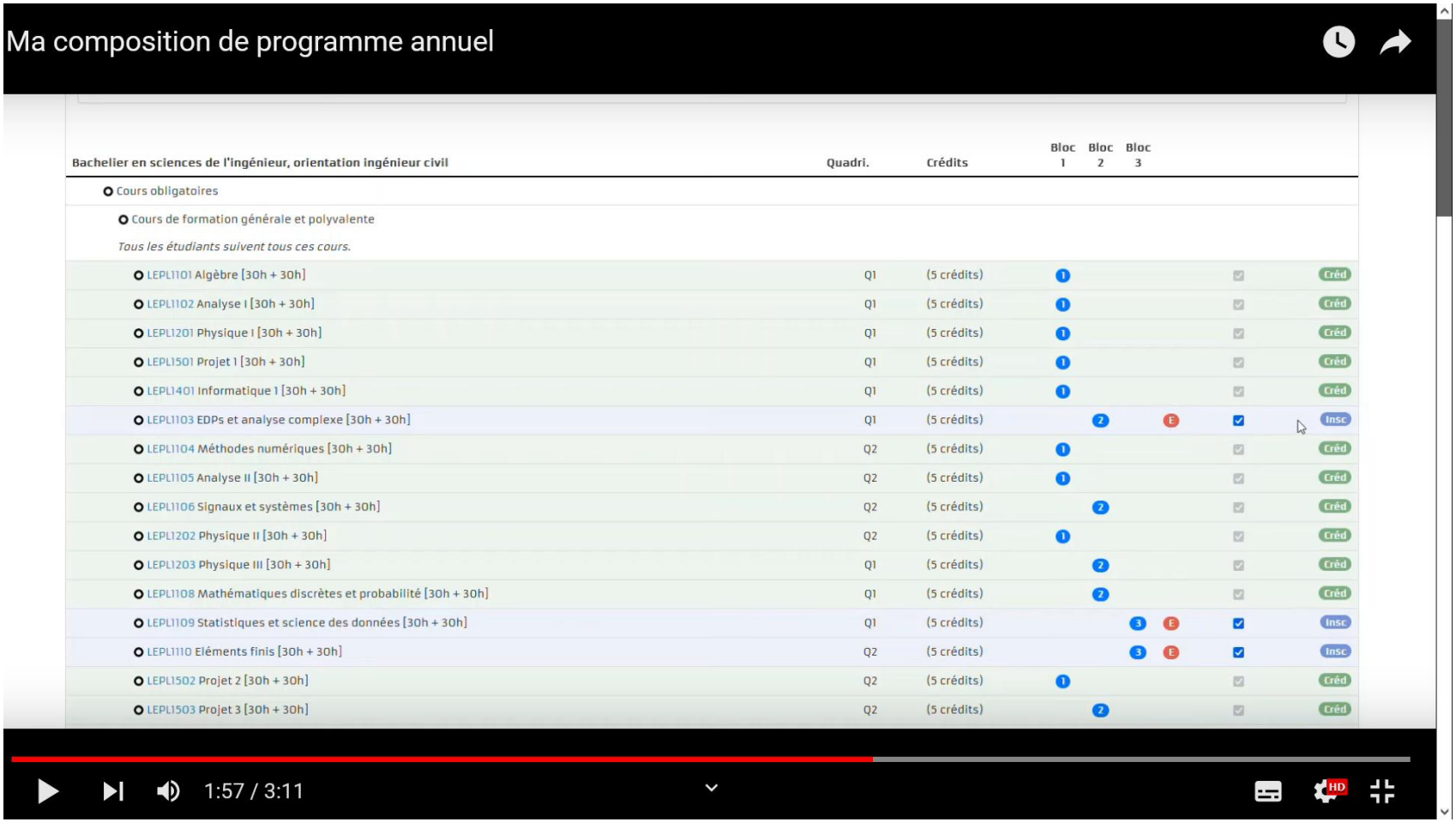
Nom, Prénom	Noma
Dupont, Tournesol	99701902

Cliquez sur le sigle de la formation pour laquelle vous désirez composer votre programme annuel.

Année	Sigle	Formation	
2022-23	FSA1BA	Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	L'accès au formulaire de composition du programme annuel en ligne sera disponible à partir du 15 septembre 2023.



Vérifier les cours présélectionnés par défaut



Si vous souhaitez demander une dispense de stage et/ou de cours

Demandes particulières éventuelles

Pour les demandes de dispense de COURS : l'étudiant devra fournir au secrétariat (secretariat.fopa@uclouvain.be), les documents justifiant toute demande (relevé de notes, cahiers des charges, attestations, ...) au plus tard pour le 30 septembre. Au-delà de cette date, la demande ne pourra être prise en compte.

Pour les demandes de dispenses de STAGE : l'étudiant devra fournir au secrétariat (secretariat.fopa@uclouvain.be) uniquement les documents justifiant votre activité professionnelle, autres que ceux téléchargés lors de l'inscription à l'Université via le portail de l'UCLouvain. Nous disposons déjà de ces documents.

Pour faire une demande de dispense:

- Laisser l'UE cochée
- Ecrire la demande de dispense dans la case libre de la section « Demandes particulières éventuelles »
- Transmettre au secrétariat FOPA (secretariat.fopa@uclouvain.be) les documents utiles, autres que ceux déjà transmis lors de l'inscription UCLouvain en ligne.

Le jury prendra ensuite les décisions sur cette base et communiquera celles-ci pour la mi-octobre.

PAE des étudiants inscrits en MC en 2025-2026 et qui ont raté plus de 15 crédits

- Principe général: une année académique = 60 crédits
- Priorité à la réussite des cours de MC (finançabilité)

Accès aux cours suivants:

- Cours échoués de MC
- Certains cours de finalité et de tronc commun, p.ex. :
 - Communication interpersonnelle et gestion de groupes (LFOPA 2114)
 - Pratiques pédagogiques et dispositifs de formation (LFOPA 2115)
- Stage de B1 de 250 heures (sauf si dispense stage ou si échec au stage de MC)

PAS accès aux cours suivants:

- Cours d'option
- Stage d'option

En résumé pour tous:

A faire dès aujourd'hui et **avant le 30 septembre 2026:**

- S'inscrire à l'université – **FOPA2ms/G**
- Compléter le formulaire de choix de jour de cours (QRcode)
- Composer mon programme annuel d'études - PAE
 - Vérifier la proposition faite par défaut
 - Eventuellement introduire une demande de dispense de stage et/ou cours
- **Soumettre mon choix définitif**

Suite à cela:

- Validation du programme par le jury
- Information via l'adresse mail «student» pour la mi-octobre

4. S’inscrire aux examens

- Quadrimestrialisation des unités d’enseignement
- Trois sessions d’examens : janvier-juin-septembre
- Deux présentations possibles d’un examen
- Réussite à 10/20
- Système d’accumulation des crédits de cours et de prérequis ou corequis de cours

Décret Paysage

https://uclouvain.be/fr/etudier/reforme-du-decret-paysage-information-aux-etudiants.html

- 2 années académiques pour réussir les 60 crédits de MC
- 4 années académiques pour réussir les 120 crédits de master (bloc 1 et 2)
- Importance de la finançabilité de l'étudiant et de la réussite de son PAE

Contact secrétariat FOPA

Sandra Georges – responsable administrative
Solange de Viron – gestionnaire de programme

Présence au bureau en semaine de 8h30 à 17 heures

010/47.29.05

secretariat.fopa@uclouvain.be